

Coup d'œil sur les communiqués de Statistique Canada

Le Québec représente près de la moitié des immatriculations de véhicules neufs à émission zéro à l'échelle nationale en 2020

Près de la moitié des véhicules neufs à émission zéro (VEZ) immatriculés au Canada en 2020 l'ont été au Québec, en légère baisse par rapport à 2019. Les VEZ représentaient 6,8 % de tous les véhicules automobiles neufs immatriculés dans la province, en hausse par rapport à la proportion de 5,9 % observée un an plus tôt. Le programme incitatif pour l'achat de véhicules à émission zéro « Roulez vert » du Québec a été lancé en janvier 2012, et il est encore en vigueur.



Source : [Les immatriculations de véhicules à émission zéro affichent une légère baisse en 2020](#)

Les télétravailleurs potentiels pourraient gagner près d'une heure par jour en ne faisant plus de navettage

Si tous les Canadiens pouvant travailler à domicile adoptaient ce mode de travail au lieu de faire du navettage, ils gagneraient environ 55 minutes par jour, en moyenne. Ceux vivant à Toronto (72 minutes), à Montréal (64 minutes) ou à Vancouver (60 minutes) pourraient gagner en moyenne une



heure et plus, alors que des travailleurs à St-John's ou à Regina pourraient gagner plus d'une demi-heure (environ 36 minutes).

Source : [Étude : Travail à domicile : répercussions possibles sur le transport en commun et les émissions de gaz à effet de serre](#)

Les Canadiens sont plus nombreux à obtenir leur cannabis auprès de sources légales ou d'en faire la culture

L'un des objectifs de la légalisation était d'éliminer le cannabis du marché noir ou de le réduire substantiellement. Les données fournissent certaines indications que cela est en train de se produire. En 2020, un peu plus des deux tiers (68 %) des consommateurs de cannabis ont indiqué s'être procuré légalement au moins une partie du cannabis qu'ils ont consommé, en hausse d'un quart (23 %) par rapport à avant la légalisation en 2018 et de plus de la moitié (47 %) après la légalisation en 2019. La culture du cannabis, qu'il s'agisse de le cultiver soi-même ou de le faire cultiver par quelqu'un d'autre, constituait une source d'approvisionnement pour 14 % des consommateurs en 2020.



Source : [Rapport sur la santé : Regard rétrospectif en 2020, l'évolution de la consommation de cannabis et des comportements connexes au Canada](#)

Les ventes de bière par personne atteignent un nouveau creux

En 2019-2020, les Canadiens ont dépensé 9,2 milliards de dollars pour l'achat de bière, en baisse de 1,9 % par rapport à un an plus tôt. En volume, les ventes de bière ont diminué de 3,2 % pour se fixer à 71,1 litres de bière par personne ayant l'âge légal pour consommer de l'alcool. Il s'agit du plus faible volume observé depuis que des données sur les ventes d'alcool ont commencé à être recueillies en 1950.

Source : [Contrôle et vente des boissons alcoolisées, exercice se terminant le 31 mars 2020](#)

Numéro de catalogue : 11-636-X
ISSN : 2561-245X